

BANANES (uniquement les bananes JAUNES aux stades ultérieurs à la mûrisserie)

Arrêté du 20 novembre 1975 (J.O. du 11/01/76), sauf dispositions qui seraient contraires à celles du règlement communautaire 2257/94.

Dispositions	Catégories		
	EXTRA	I	II
Valeur commerciale	Qualité supérieure	Bonne qualité	Qualité marchande
I - CARACTERISTIQUES MINIMALES			
le fruit (doigt) doit être :	<ul style="list-style-type: none"> - entier, ferme, normalement constitué, - propre, épistillé, sans résidu de produit de traitement - sain, en particulier exempt d'attaque d'insecte ou de maladie - à pédoncule intact, sans pliure ni attaque fongique et sans dessiccation - désinfecté (avec un fongicide autorisé) - exempt : de défaut d'épiderme affectant notablement la présentation de blessure ou meurtrissure affectant la pulpe de brûlure ou de coup de soleil ou de frisure prononcée 		
le bouquet	<ul style="list-style-type: none"> - dépourvu d'odeur ou de saveur étrangère - 4 à 9 doigts, sans doigt manquant à l'intérieur - une portion normale de coussinet de coloration normale, saine, sans contamination fongique 		
la main	<ul style="list-style-type: none"> - une section nette, sans traces d'arrachement, sans fragment de hampe - au moins 10 doigts - coussinet intégral, sans fragment de hampe de coloration normale, saine, sans contamination fongique 		
Au stade de la vente au détail	le fruit doit être entier, ferme compte tenu de l'état de maturité, propre, sain, exempt de blessure ou meurtrissure affectant la pulpe		
II - CARACTERISTIQUES QUALITATIVES			
forme, aspect	caractéristiques		
développement, coloration	caractéristiques		
défauts	pas de défaut	légers défaut	
III - CALIBRAGE			
longueur en cm mesurée	le long de la face concave du pt d'insertion du pédoncule sur le coussinet jusqu'à l'apex		
grade en mm	épaisseur d'une section transversale prise au milieu du fruit		
fruit de référence :	doigt médian situé sur la rangée extérieure de la main ou du bouquet		
longueur	fruit le plus long situé sur la rangée intérieure de la main ou du bouquet		
grade	17 cm	16 cm	15 cm
longueur minimum	34 mm	32 mm	30 mm
grade minimum	17 à 20 cm	16 à 20 cm	15 à 17 cm
	35 mm >20 cm	35 mm >20 cm	32 mm >17cm
IV - TOLERANCES (nombre)			
. Qualité	5 %	10 %	10 %
. Calibre	5 %	10 %	10 %
V - PRESENTATION			
. Homogénéité	origine, variété, qualité		
	Dans un même colis la \neq de longueur entre fruits de réf. ne peut excéder 4 cm		
	Colis de bouquets : maxi dans chaque rangée : une fraction de main d'au moins 3 doigts		
	Colis de mains : admis 2 bouquets d'au moins 5 doigts pour compléter un emballage		
. Conditionnement	- protection convenable du produit		
	- matériaux à l'intérieur du colis : neufs et non nocifs		
	pas d'altérations aux produits		
. Présentation	Extra: en mains 14 doigts minimum (sans doigt manquant) ou en bouquet		
	"I" : en mains 12 doigts minimum (maximum 1 main avec 1 doigt manquant)		
	"II" : maximum 2 mains avec un doigt manquant par colis		
VI - MARQUAGE			
. Identification	Oui	Oui	Oui
. Nature (si non visible)	Oui	Oui	Oui
. Origine	Oui	Oui	Oui
. Catégorie	Oui	Oui	Oui